

COMMUNE DE SCIECQ
DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 12 octobre à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur *Jean-Michel BEAUDIC*, Maire.

Date de la convocation : le 6 octobre 2017

Nombre de conseillers : en exercice : 13, présents : 10, votants : 3

Présents :

Mesdames KHOUNCHEF Patricia, PASSEBON Virginie, TEXIER Elisabeth

Messieurs BEAUDIC Jean-Michel, BILLARD Patrice, CHARNOLE Pascal, COURTECUISSÉ Vincent, GOUSSARD Christian, PHILIPPE, Jean-Pierre, SAFANJON Fabien

Absent(e)s et excusé(e)s:

GELIN Laurence
MAURY Anthony
HACQUIN Stéphane

Secrétaire : TEXIER Elisabeth

Début de séance : 20h30

Point 1 : Démission d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de FLOUQUET Stéphane pour raisons personnelles

Point 2 : Commission Communale des Impôts direct (CCID) (DEL2017-43)

L'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal ; les commissaires doivent être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Suite à la démission d'un commissaire titulaire (Stéphane Flouquet) et d'un commissaire suppléant (Sandra Lizé) le conseil municipal doit établir une nouvelle liste de contribuables amenés à siéger dans le cadre de la CCID.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide que pour que cette commission puisse avoir lieu de dresser une liste de 24 noms dans les conditions mentionnées à l'article 1650 du Code de Impôts.

Liste de proposition de commissaires :

Titulaires	Suppléants
SAFANJON Fabien KHOUNCHEF Patricia DAVID Nicole BILLARD Patrice PHILIPPE Jean-Pierre GOUSSARD Christian COURTECUISSÉ Vincent PASSEBON Virginie HACQUIN Stéphane GELIN Gérard CHARNOLE Pascal BONNEAU Guy	TEXIER Elisabeth MAURY Anthony GELIN Laurence CASSEGRAIN Michèle GELIN Jean Jacques BECOT René JARRY Claude MERCIER Michel MOREAU Michel CHAPENOIR Guy RIVault Guy SIMMONET Florent

Point 3 : Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) (DEL2017-44)

Suite à la démission de Stéphane FOUQUET membre suppléant de la CLETC il nous faut nommer un nouveau représentant suppléant afin de siéger dans cette commission.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal nomme les représentants suivants :

Titulaire : *Jean-Michel BEAUDIC*, Maire
Suppléant : *Patricia KHOUNCHEF*, Conseillère

Point 4 : Commission d'Appel d'Offres (CAO) (DEL2017-45)

Pour rappel la commission d'appel d'offre est composée comme suit :

Le Président : Jean-Michel BEAUDIC Maire

Les membres titulaires sont :

- Fabien SAFANJON
- Vincent COURTECUISSÉ
- Christian GOUSSARD

Les membres suppléants sont :

- Patricia KHOUNCHEF
- Stéphane FLOUQUET
- Jean-Pierre PHILIPPE

Suite à la démission de Stéphane FLOUQUET le conseil municipal élit à l'unanimité Patrice BILLARD en membre suppléant

Point 5 : Avenants à la convention relative à la réalisation d'une étude d'inventaire (délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau (DEL2017-46)

Par convention la commune de sciecq désignée ci-après par la commune, sis 11 rue de salboeuf, représentée par le Maire Jean-Michel BEAUDIC, dûment habilité par délibération en date du 8 septembre 2016, et la Communauté d'Agglomération du Niortais, désignée ci-après par la CAN, représentée par son Président M. Jérôme BALOGE, dûment habilité par délibération en date du 27 juin 2016, ont conclu une convention par laquelle la commune confie à la CAN la réalisation de l'inventaire communal des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau de son territoire.

La Communauté d'Agglomération du Niortais ayant obtenus des financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du FEDER (Fonds Européens de Développement Régional) permettant de couvrir la totalité du montant de l'étude, ainsi que l'essentiel du coût de la prestation de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la gestion et le suivi technique et administratif de l'inventaire des zones humides, il ne sera pas demandé de participations financières aux communes.

Il est demandé au conseil de bien vouloir autorisé monsieur le Maire à signer cet avenant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil autorise monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention

Point 5 : Organisation du marché du 14 octobre

14 commerçants seront présents au marché du 14 octobre.

L'association de la Gym volontaire prendra à sa charge la tenue du bar pendant la durée du marché.

L'animation musicale du marché sera confiée à un accordéoniste local (Mr CHAPENOIR).

Enfin une exposition des photos prises lors du marché du 17 juin sera présentée au public.

Point 6 : Informations

-Organisation du marché de Noël

Ce marché se tiendra à la mi-décembre .Le choix de la date définitive sera effectué après consultation des commerçants.

-Réservation de la Pause Sciecquoise

Les modalités de location de la Pause Sciecquoise feront l'objet d'un Flyer et d'un article dans le prochain numéro de la gazette. Après quoi il conviendra de rédiger les contrats et règlement de location.

-Nouvelle association

La création de la nouvelle association aura lieu le 16 octobre (réunion à 20h30)

-Organisation et fonctionnement de La Pause Sciecquoise

Un emploi sera affecté au fonctionnement de la pause Sciecquoise dans le cadre d'un binôme (Angélique et Florence) assurant globalement la prise en charge de la garderie et du transport des enfants, du ménage des locaux municipaux, et de la gestion des réservations. Cet emploi pourra être complété par un emploi (Angélique) à la nouvelle association chargé des activités commerciales de La Pause Sciecquoise.

-Info garderie/cantine

Une note d'info sera transmise aux parents d'élèves pour les informer des modalités mises en place à la rentrée (reprise par la ville de Niort de la facturation de la cantine). Afin de retenir les modalités de facturation de la garderie pour 2018 une consultation des parents est en cours.

-Projet d'aménagement des voiries

La réunion publique avec le cabinet Urbanova aura lieu le 16 novembre à 18h30 à la salle polyvalente.

Point 12 : Questions diverses

-Point sur les modalités d'attribution des logements sociaux

La séance est levée à 23h00 par Monsieur le Maire

Prochain conseil le 30 novembre à 20h30